

AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE GAP ET DE LA REGION

Siège social : Maison du Poilu, 6 Square Aristide Briand 05000 GAP

Site internet : <http://ammgap.wix.com/medaille-mili-gap>

Courrier et Président : **Mr DANY Guy Le Florian Bat. A,**

26 Avenue Jean Jaurès 05000 GAP

☎ : 04.92.53.37.61 📠 : 06.15.18.75.31.

✉ : amimedamiligap05000@orange.fr



---- 00ooo00 ---

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 Novembre 2020

En raison de la crise sanitaire due à la COVID 19, le conseil d'administration de l'Amicale des Médailleurs Militaires de GAP et de la Région s'est effectué par courrier électronique pour les membres possédant internet et par courrier postal pour les autres. Ce présent document a été transmis à tous les membres. Il comprenait l'ordre du jour prévu par la convocation du conseil d'administration du 11 Octobre 2020.

Le document et un questionnaire ont été transmis à : Guy DANY, Jean BRIAM, Jean-Pierre BIGLIA, René LIRHANTZ, Joël MICHEL, Dominique DUBOIS, Robert ZANATTA, Daniel DERAMBURE, Gilbert ROLLAND, Marie Annie DANY, par internet et Aimée BONNARDEL et Josiane GAMBA, par courrier. Jean SERVAT, Président honoraire et Jean Paul MARCOS vérificateur aux comptes, ont également reçu le document sans le questionnaire. Ils ne possèdent pas de voix pour le conseil d'administration.

Le conseil d'administration a pu délibérer valablement, l'ensemble des membres ayant répondu. Le secrétariat était tenu par Jean Pierre BIGLIA par téléphone. Il a reçu les questionnaires des membres pour archivage.

La crise sanitaire ne nous a épargné. Le président a pris la décision d'annuler toutes les manifestations festives durant cette crise et nous n'avons pas pu organiser l'assemblée générale au mois d'avril car nous étions tous confinés. Cette crise n'est pas terminée, nous sommes à nouveau confinés et c'est pourquoi le président a décidé de ne pas convoquer comme cela était initialement prévu, le conseil d'administration et de faire cette réunion par tout autre moyen.

Ordre du jour :

- 1 – Prolongation du mandat des administrateurs arrivant à échéance en 2020,
- 2 - Approbation des comptes 2019.
- 3 - Bilan des cotisations et des adhésions
- 4 - Bilan financier 2020 – Versement d'une subvention de la Mairie et du Conseil Départemental – Demande de subventions 2021
- 5 - Bilan des activités du début d'année
- 6 - Perspectives pour la fin d'année
- 7 - Anniversaires des centenaires en 2021
- 8 - Déroulement des manifestations 2021
- 9 - Prévision d'un voyage
- 10 - Aménagement de la stèle des Médailleurs Militaires
- 11 - Questions diverses.

1 – PROLONGATION DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS :

Au cours de l'année 2020, les mandats des administrateurs suivants arrivaient à échéance. Jean BRIAM, Jean Pierre BIGLIA, Robert ZANATTA et Gilbert ROLLAND.

Le président propose que leur mandat se poursuive jusqu'à la prochaine assemblée générale. Leur mandat ne sera renouvelé que jusqu'en 2023 au maximum sauf démission de leur part.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12

2 – APPROBATION DU BILAN FINANCIER 2019 : (Voir pièce Jointe)

Le bilan financier de l'année 2019 montre un solde négatif de 1815,68 € par rapport au 31/12/2018

Les principales dépenses concernent le fonctionnement de l'Amicale (Timbres, enveloppes, papier, cartouches imprimante, ect....) mais également la galette des rois le repas champêtre et la participation au voyage. La création de la stèle et son inauguration ont également participé à ce solde négatif. (1400 € environ) ainsi que les colis de Noël de nos veuves.

Les principales recettes sont les cotisations, une subvention de 100,00 € du conseil départemental et 90,00 € de la Mairie de GAP et le bénéfice du Thé dansant.

Le bilan est transmis à chacun des membres du conseil d'administration.

Le conseil d'administration approuve le bilan financier de l'année 2019.

Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 11

3 - BILAN DES COTISATIONS :

Le nombre d'adhérents est légèrement inférieur à l'année précédente, nous avons 107 adhérents et nous avons enregistré pour 2020, 7 nouvelles adhésions alors que dans le même temps nous avons eu 11 partants (3 Décès, 6 démissions et 2 rayés)

Nous avons à ce jour : 66 médaillés militaires dont 8 n'ont pas réglé leur cotisation 2020 (CARLIEZ – GAILLARD – JANIN – QUIOT – REYNAUD – SCHRIEBER – SEPTEPE – VIGNATON). Nous avons enregistré 4 démissions (BECHEREL – COLLIN – LENGAINNE – GOUDART) et avons eu 5 nouvelles adhésions CHASSIGNET – BARTOLOZZI – DAVAINNE – SPEDIACCI et MESCLE. Nous avons eu 2 décès Messieurs BONVOISIN et DEFOSSE. Hervé FERRIERE a démissionné (Il a quitté le département)

Concernant les veuves de médaillés, 17 sont adhérentes dont 1 n'a pas réglé sa cotisation 2020. (Madame REBISCHUNG qui se trouve en EHPAD). Madame DEFOSSE Liliane m'a déjà informé qu'elle continuera à adhérer à notre amicale. Cette année elle n'a pas de cotisation à régler car son défunt mari avait cotisé.

Les donateurs sont 22 à être à jour de cotisations 2020 sur les 23 adhérents. Madame TAIX n'a pas réglé sa cotisation depuis 2 ans, et en raison de son comportement durant le confinement de Mars, je demande qu'elle soit rayée de la liste des donateurs, elle n'est pas digne d'être aux Médaillés Militaires dont sa devise est "Valeur et Discipline". Madame GOSSELIN, compagne de PAIRAUD Jean Pierre qui est décédé en 2019, ne donne plus signe de vie. J'ignore son adresse et les courriers transmis sont revenus "n'habite pas à l'adresse indiquée". Elle sera également rayée de la liste des donateurs. BERNARD Catherine n'a pas réglé sa cotisation. Monsieur PIERGIOVANNI Lionel a démissionné et Monsieur MEVOLHON est décédé. Dans le même temps, nous avons enregistré 2 nouvelles adhésions, Madame DERAMBURE Denise (Nicole) et Monsieur PUPIL Claude (Beau frère de MESCLE).

Je remercie tous les nouveaux adhérents. Je ne désespère pas de voir en venir d'autres notamment des médaillés militaires. Ceci n'est pas que le devoir du président mais c'est l'affaire de tous et je remercie les membres qui ont oeuvré dans ce sens. J'ai eu des contacts avec plusieurs médaillés militaires du 4° RC qui ne se sont pas concrétisés pour l'instant et je ne désespère pas les recruter.

Concernant les médaillés militaires non à jour, un nouveau courrier a été transmis.

Le conseil d'administration se prononce sur les radiations des donateurs :

1/	Mme TAIX :	Contre :	0	Abstention :	2	Pour :	10
2/	Mme GOSSELIN :	Contre :	0	Abstention :	1	Pour :	11

3/	Le conseil d'administration coopte les 7 nouveaux membres. (Liste jointe)						
	Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	12	

4 - BILAN FINANCIER 2020 : (Voir Pièce jointe)

Le bilan financier de l'année 2020 à la date du 31 Octobre montre un solde positif de 863,39 € par rapport au 31/12/2019

Les principales dépenses concernent le fonctionnement de l'Amicale (Timbres, enveloppes, papier, cartouches imprimante, ect....) mais également la galette des rois. Aucune autre dépense n'a été engagée à ce jour. Une dépense pour l'aménagement de la stèle est à prévoir.

Les principales recettes sont les cotisations, une subvention de 90,00 € de la Mairie de GAP et de 100,00 € du Conseil Départemental.

Le bilan est transmis à chacun des membres du conseil d'administration.

Le conseil d'administration approuve le bilan financier provisoire de l'année 2020.

Deux demandes de subvention avaient été déposées en 2019 à la Mairie de GAP, une de 100,00 € pour le fonctionnement et une exceptionnelle de 800,00 € pour ériger la stèle et son inauguration. Le Conseil Départemental 05 a été également sollicité pour 100,00 €.

A l'heure actuelle, une subvention de 90,00 € a été versée par la Mairie de GAP. Cette subvention servira au frais de fonctionnement (frais postaux qui sont de plus en plus élevés). La subvention du Conseil Départemental a été votée et a été versée le 14 Octobre sur le compte de l'Amicale mais n'apparaît pas encore sur les relevés de compte. (100 €). Achat d'un disque dur externe pour la sauvegarde des pièces établies depuis 2013. Il est impossible de le faire sur une clé USB (Sauvegarde trop volumineuse). Un disque dur coûte environ 70,00 € alors qu'une clé vaut 30 à 35,00 € et il faut 46 clés de 64 Go ou 23 de 128 Go pour faire un disque dur de 3 TO.

Contre :	0	Abstention :	1	Pour :	11
----------	---	--------------	---	--------	----

5 - BILAN DES ACTIVITES 2020 : (Voir pièce jointe)

Cérémonies et réunions.

L'amicale a participé aux cérémonies patriotiques de GAP qui ont été programmées par la Préfecture ou par la Mairie de GAP. Le Président a répondu à l'invitation du Maire de GAP ou de Mme la Préfète pour son départ et l'arrivée de Mme CLAVEL. De nombreuses cérémonies ont été annulées ou restreintes en raison du coronavirus.

L'amicale a organisé cette année une seule manifestation : la galette des rois. Toutes les autres manifestations programmées ont été annulées.

La Galette a vu venir 72 participants soit 18 de plus qu'en 2019. Comme il avait été décidé nous avons poursuivi l'achat des galettes à la Mascotte avenue Jean Jaurès.

Bien triste bilan que celui de 2020.

Le conseil d'administration approuve le bilan d'activité :

Contre :	0	Abstention :	1	Pour :	11
----------	---	--------------	---	--------	----

6 - PERSPECTIVES POUR LA FIN D'ANNEE :

Aucune manifestation prévue pour cette fin d'année. Attendons la fin de la crise sanitaire. Poursuivons nous le colis de Noël pour nos veuves en raison de la crise sanitaire il ne sera pas possible d'aller à leur domicile ? Le président envisage de reporter ces colis à Pâques.

Le conseil d'administration se prononce sur cette question :

Contre : 1 Abstention : 0 Pour : 11

7 – ANNIVERSAIRE DES CENTENAIRES 2021:

Le président propose, comme nous l'avons fait pour Madame DAURELLE de fêter les 100 ans de plusieurs de nos membres en accord avec la famille et si la crise sanitaire que nous subissons actuellement est terminée. Madame CAPP aura 100 ans le 1er Janvier et nous pourrions peut être profité de la galette des rois pour l'inviter et lui offrir un cadeau. Monsieur SEPTEPE, médaillé militaire aura 100 ans le 28 Janvier. Il se trouve à l'EHPAD de St Mens et nous programmerons de fêter son anniversaire en même temps que l'EHPAD. La mairie de GAP sera conviée.

Monsieur DASTREVIGNE, demeurant à TALLARD fêtera ces 100 ans au mois de septembre 2021. Une réception sera organisée à TALLARD en relation avec la Mairie. Concernant les cadeaux à offrir, nous pourrions pour les médaillés militaires leur offrir le presse papier à l'effigie de la médaille militaire comme celui offert à Monsieur le Maire de GAP lors de l'inauguration du carrefour des médaillés militaires. Pour Madame CAPP, je propose de lui offrir un bouquet de fleurs de la même valeur.

Bien entendu si la crise sanitaire était encore présente à la date de leur anniversaire, nous n'irions pas à leur domicile ou au lieu de leur résidence et nous fêterions leur anniversaire par personne interposée, c'est à dire par la famille.

Approbation du CA :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12

8 – MANIFESTATIONS 2021:

Toutes les prévisions dépendront de la crise sanitaire

8-1/ La Galette des rois :

Je propose la date du Dimanche 10 Janvier 2021. Elle se déroulera dans les mêmes conditions que les années précédentes à la Maison du Poilu.

Contre : 0 Abstention : 2 Pour : 10

8-2/ Les autres manifestations :

Actuellement il est impossible de prévoir une assemblée générale, je vous demande de bien vouloir autoriser le bureau de prendre la décision pour sa programmation et son déroulement. Elle devrait se dérouler courant avril 2021. Un conseil d'administration avec les nouveaux membres élus ou réélus se déroulera à l'issue. Etaient à renouveler en 2020 : Jean BRIAM, Jean Pierre BIGLIA, Robert ZANATTA et Gilbert ROLLAND. Ils ne seront élus ou réélus pour uniquement 2 ans. Seront à renouveler en 2021 : René LIRHANTZ, Joël MICHEL, Dominique DUBOIS et Josiane GAMBA.

Il en sera de même concernant la programmation du repas champêtre et du thé dansant.

Contre : 0 Abstention : 5 Pour : 7

9 - VOYAGE :

Le président informe le conseil d'administration de la programmation éventuelle d'un voyage au mois de septembre ou octobre 2021. Cette programmation dépendra encore de la crise sanitaire. Le président prendra attache avec des agences de voyage. Le président propose plusieurs choix en Espagne (Peniscola) ou en France (Le Perigord). Les inscriptions se feront directement auprès de l'agence retenue comme pour le Tyrol.

9-1/ Espagne : Contre : 2 Abstention : 4 Pour : 6

9-2/ France : Contre : 1 Abstention : 4 Pour : 7

10 - AMENAGEMENT DE LA STELE :

Un contact a été pris avec les services techniques de la ville de GAP en la personne de Monsieur CHARLOT. Je lui ai remis un dossier concernant notre demande. Je suis en attente de son accord. Je lui ai demandé d'assurer les travaux que nous avions prévu autour de la stèle. Il nous restera uniquement à notre charge la mise en place de la médaille militaire. J'ai également pris contact avec les établissements AUBIN Funéraires pour la fabrication de cette plaque. En attente de décision de la part de la mairie de GAP.

11 - QUESTIONS DIVERSES :

11-1/ Assemblée générale de la Fédération Nationale des amicales de Médaillés Militaires se déroulera en 2021 à OUISTREHAM en Normandie et sera organisée par le Président ROUPSARD qui devait faire l'assemblée générale en 2020. Le voyage, l'hébergement et les repas sont à la charge des participants. Bien sûr si la crise sanitaire nous le permet.

11-2/ Montant de la cotisation 2021. Maintien du montant de la cotisation à 15,00 €.
Approbation du CA : Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 11

11-3/ Proposition de la cotisation 2022 qui sera votée lors de l'Assemblée Générale 2021.
Maintien du montant de la cotisation à 15,00 €.
Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 11

Le 19 Novembre 2020

Le Secrétaire



Le Président

